

COMMUNE DE PLOURIVO
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 29 août 2023 **Ouverture de la séance à** : 18h30 **Secrétaire de séance** : MME GUEGAN Elodie.

Présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; Mme GUEGAN Elodie, M. RIOU Philippe, Mme ALLAIR Marie-Annick, adjoints ; M. LE HENAFF Claude, Mme DONNART Sylvie, M. LE FLOCH Alain, Mme RICARD Lydie, M. LE GOFF Stéphane, Mme HAVET Frédérique, Mme BALCOU Mélanie, M. DANNIC Jean-Yves, Mme ROLLAND Jeanne, Mme OLICHON Catherine, conseillers municipaux.

Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale ; les représentants de la presse locale (Le Télégramme et La Presse d'Armor).

Absents excusés : M. LE PAPE Cédric et M. GALAIS Alain.

Procurations : M. LE POURSOT Loïc à Mme GUEGAN Elodie ; Mme PRUDHOMME Catherine à M. RIOU Philippe ; M. CHARRON Claude à Mme ALLAIR Marie-Annick.

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2023.

Madame Le Maire reprend les points votés lors de la précédente séance, précisant qu'il a été tenu compte de la remarque transmise par M. DANNIC Jean-Yves.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal,

– **VALIDE** le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2023.

Halle sportive polyvalente : attribution du marché de travaux.

Suite à l'ouverture des plis, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 31 août et a pris connaissance du rapport d'analyse remis par l'architecte. Madame Le Maire rappelle le caractère polyvalent du bâtiment, destiné à la pétanque, la boule bretonne, aux chasseurs, à l'école et permettant aux autres associations de bénéficier d'un espace couvert pour leurs manifestations. Le projet a été travaillé avec le cabinet Blandine HOUSSAIS Architecture. L'appel d'offres a été publié le 02 juin avec une date limite de dépôt des offres fixée au 28 juin, 12h. Chaque lot a reçu une ou plusieurs propositions.

Une analyse des offres a été faite par l'architecte et l'économiste, suivie d'un échange de questions et d'une négociation. Chaque entreprise a reçu une note, selon les critères de prix et de valeur technique.

Offres :

Lot 1 – Terrassement -VRD – Estimatif = 56 300 €

	Ouverture des plis	Après analyse
SATP	35 439 € HT	36 145.50 € HT
CAMARD	40 966.21 € HT	42 856 € HT
RAULT TP	42 856 € HT	42 949.52 € HT

Lot 2 – Gros-œuvre - Estimatif = 62 600 €

	Ouverture des plis	Après analyse
NOBA	56 167.29 € HT	56 544.21 € HT
ANGEVIN	64 000 € HT	67 578.93 € HT
EGILMEZ	66 386.78 € HT	68 560.00 € HT
GOUARIN	72 838.15 € HT	72 088.15 € HT

Lot 3 – Charpente bois – bardage – menuiseries – ouvrages en plaques de plâtre - Estimatif = 127 000 €

	Ouverture des plis	Après analyse
EKKO LACHIVER	158 709.81 € HT	164 892.62 € HT
DILASSER	375 456.16 € HT	186 779.16 € HT

Lot 4 – Couverture – bardage - Estimatif = 44 500 €

	Ouverture des plis	Après analyse
PCB	40 287.40 € HT	40 287.40 € HT
SEFRA	47 117.07 € HT	47 117.07 € HT

Lot 5 – Peinture- faïence - Estimatif = 7 200 €

	Ouverture des plis	Après analyse
STYLE PEINTURE	6 873.29 € HT	8 543.29 € HT

Ce lot est concerné par la clause d'insertion sociale.

Lot 6 – Plomberie – Electricité - Estimatif = 41 800 €

	Ouverture des plis	Après analyse
AGC	34 217.87 € HT	34 217.87 € HT
SNEF	50 139.92 € HT	50 139.92 € HT
SQUIBAN	58 139 € HT	58 139 € HT

Récapitulatif des offres les mieux-disantes après analyse :

ALLOTISSEMENT	ESTIMATION	ENTREPRISES MIEUX DISANTES APRES ANALYSE	MONTANT
LOT 01 - TERRASSEMENT - VRD	56 300,00 €	SATP	36 145,50 €
LOT 02 - GROS ŒUVRE	62 600,00 €	NOBA	56 544,21 €
LOT 03 - CHARPENTE BOIS - BARDAGE - MENUISERIES - OUVRAGES EN PLAQUES DE PLATRE	127 000,00 €	EKKO LACHIVER	164 892,62 €
LOT 04 - COUVERTURE - BARDAGE	44 500,00 €	PCB	40 287,40 €
LOT 05 - PEINTURE - FAIENCE	7 200,00 €	STYLE PEINTURE	8 543,29 €
LOT 06 - PLOMBERIE - ELECTRICITE	41 800,00 €	AGC	34 217,87 €
TOTAL ESTIMATION C HT :	339 400,00 €	TOTAL TRAVAUX C HT :	340 630,89 €

Récapitulatif des offres les mieux-disantes après analyse et négociation :

ALLOTISSEMENT	ESTIMATION	ENTREPRISES MIEUX DISANTES APRES ANALYSE ET NEGOCIATION	MONTANT
LOT 01 - TERRASSEMENT - VRD	56 300,00 €	SATP	35 500,00 €
LOT 02 - GROS ŒUVRE	62 600,00 €	NOBA	56 500,00 €
LOT 03 - CHARPENTE BOIS - BARDAGE - MENUISERIES - OUVRAGES EN PLAQUES DE PLATRE	127 000,00 €	EKKO LACHIVER	163 720,36 €
LOT 04 - COUVERTURE - BARDAGE	44 500,00 €	PCB	40 000,00 €
LOT 05 - PEINTURE - FAIENCE	7 200,00 €	STYLE PEINTURE	8 543,29 €
LOT 06 - PLOMBERIE - ELECTRICITE	41 800,00 €	AGC	33 000,00 €
TOTAL ESTIMATION C HT :	339 400,00 €	TOTAL TRAVAUX C HT :	337 263,65 €

Madame Le Maire juge satisfaisant le résultat de l'appel d'offres qui entre dans l'estimatif de l'architecte et constate que les entreprises les mieux-disantes sont toutes costarmoricaines.

M. DANNIC Jean-Yves souhaite des explications sur le lot peinture qui passe de 6 873.29 € HT à l'ouverture à 8 543.29 € HT après analyse.

Madame Le Maire reprend le rapport d'analyse dont ont eu connaissance les membres de la CAO, dont M. DANNIC Jean-Yves, et précise qu'il s'agit d'un recalage concernant le vernis à apposer sur les meubles.

Mme BALCOU Mélanie interroge sur les financements possibles de ce projet.

M. DANNIC Jean-Yves demande le plan de financement.

La DETR est acquise à hauteur de 61 200 € ; le contrat de territoire du Département sera actionné et un dossier a été déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan « 5 000 terrains de sport ».

Madame Le Maire précise que la somme allouée à la commune dans le cadre du Contrat de Territoire 2022-2027 a été revue à la hausse à hauteur de 202 072 € au lieu des 180 097 € initialement prévus.

M. DANNIC Jean-Yves, au nom de la minorité, regrette que le poste isolation n'ait pas été étudié et qu'on n'ait pas mesuré l'impact que ça pouvait avoir, et espère que le bâtiment vieillira bien.

Mme Le Maire répond que la question a déjà été posée et qu'une réponse a été donnée.

Vu le marché de travaux, décomposé en 6 lots et lancé selon une procédure adaptée, avec une date limite de remise des offres fixée au 28 juin 2023,

Considérant que le travail de conformité administrative, d'analyse technique et négociation, comme prévu au règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots,

Vu le rapport d'analyse des offres présenté en commission d'appel d'offres réunie le 31 août 2023,

Vu le choix émis par la commission d'appel d'offres, composée de Madame Le Maire, Mme GUEGAN Elodie, M. RIOU Philippe, M. LE HENAFF Claude, M. DANNIC Jean-Yves, M. LE GOFF Stéphane,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Madame Le Maire, ou son représentant, à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution,
- **DECIDE** l'attribution des lots de la construction de la halle sportive polyvalente aux entreprises suivantes :
 - Lot 1 – Terrassement- VRD : Entreprise Société Armoricaine de Travaux Publics (SATP) Saint-Donan – 35 500 € HT
 - Lot 2 – Gros Œuvre : entreprise NOBA, Plérin – 56 500 € HT
 - Lot 3 – Charpente bois – bardage – menuiseries – ouvrages en plaques de plâtre : entreprise EKKO LACHIVER, Cavan – 163 720.36 € HT
 - Lot 4 – Couverture – bardage : entreprise Penthièvre Couverture Bardage (PCB), Lamballe – 40 000 € HT
 - Lot 5 – Peinture – faïence : entreprise Style Peinture, Ploumagoar – 8 543.29 € HT
 - Lot 6 - Plomberie – électricité : entreprise Armor Génie Climatique (AGC), Paimpol - 33 000 € HT

Pour un montant total de 337 263.65 € HT

La séance est levée à 18h53.